



Procédure délivrance carte salarié

Par **nancynancy**, le **13/06/2017** à **20:50**

Bonsoir,
pour faire court j'ai obtenu une Licence Pro en France et l'année dernière je me suis inscrite en M1 afin de rechercher du travail. J'ai trouvé un poste correspondant à mes études et j'ai fait une demande de CDS qui a été refusé et assortie d'une OQTF. Suite à un recours gracieux il m'a été délivré une APS de 6 mois avec autorisation de travail grâce à laquelle j'ai pu reprendre mon poste en CDI.

Ma question : Quelle est la procédure afin d'obtenir la délivrance de ma carte salarié ? dois-je ou pas refaire une demande de Changement de Statut comme dans le cas d'étudiant à Salarié ?
merci pour vos éclairages !